

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

8 SEPTEMBRE 2014

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| 1. Pauline Farrugia | 4. |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Claude Villeneuve |
| 3. | 6. Alain Beaulieu |

ABSENT(S) : Michael Munkittrick

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le maire Michael Page.

EST AUSSI PRÉSENT, Léonard Castagner, directeur général et secrétaire trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport du maire et des conseillers
3. Concours «North Hatley, village fleuri» – Dévoilement des noms des gagnants et remise des prix
4. Période de questions
5. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 août 2014 et de la séance extraordinaire du 2 septembre 2014

CORRESPONDANCE

6. Liste remise aux membres du conseil

ADMINISTRATION

7. Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 31 août 2014
8. Transfert du surplus affecté au surplus libre
9. Transfert du solde disponible du règlement d'emprunt 392
10. Transfert des soldes disponibles des règlements d'emprunt no 2009-531 et 2010-549 pour couvrir le service de la dette
11. Amendements budgétaires
12. Contribution de la Municipalité à la collecte de fonds de la Société canadienne de la Croix Rouge

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

13. Mandat au comité de développement durable – Townshippier's Day

INFRASTRUCTURES, VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

14. Résolution autorisant l'entente de règlement hors cour dans le dossier numéro 450-17-003425-098 de la cour supérieure, district de Saint-François

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

ACCEPTATION DES ACHATS

15. Acceptation des comptes
16. Déboursés de plus de 5 000 \$

CULTURE ET DIVERS

17. VARIA
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

2014-09-08.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

8 SEPTEMBRE 2014

ADOPTÉE

2014-09-08.02

RAPPORT DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire et les conseillers font un rapport des différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus.

2014-09-08.03

CONCOURS «NORTH HATLEY, VILLAGE FLEURI» — DÉVOILEMENT DES NOMS DES GAGNANTS ET REMISE DES PRIX

ATTENDU QUE la Municipalité a organisé un concours d'aménagement floral à travers le village;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite récompenser l'effort des citoyens qui ont permis de rendre notre village visuellement attrayant;

ATTENDU QU'il y avait trois (3) catégories, soit résidentielle, commerciale et paniers suspendus;

ATTENDU QUE le 20 août dernier, les juges ont sillonné les rues du village afin de déterminer les gagnants;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE les trois (3) gagnants choisis par le jury dans les catégories commerciales et résidentielles reçoivent sous forme de certificats cadeau, un montant de 150 \$ pour la 1^{ière} place, un montant de 100 \$ pour la 2^{ième} place et un montant de 50 \$ pour la 3^{ième} place et qu'un montant de 50 \$ soit remis aux gagnants de la catégorie paniers suspendus et boîtes à fleurs;

QUE les gagnants soient :

Catégorie résidentielle

1 ^{ière} place	Serge Boutet Georgette Gravel
2 ^{ième} place	Lise Lafontaine Serge Rodrigue
3 ^{ième} place	Douglas Cassidy

Catégorie commerciale

1 ^{ière} place	Manoir Hovey
2 ^{ième} place	Église Ste-Élisabeth
3 ^{ième} place	Bibliothèque de North Hatley

Catégorie paniers suspendus et boîtes à fleurs

1 ^{ière} place	Monique Forget Marc Leroux
2 ^{ième} place	Gaétanne Ferron
3 ^{ième} place	Jacques Campbell

QUE la Municipalité félicite tous les participants et les gagnants.

ADOPTÉE

2014-09-08.04

PÉRIODE DE QUESTIONS

Soixante et trois (63) citoyens et deux (2) journalistes sont présents dans l'audience.

INTERVENANTS

OBJET

Jane Meagher

Remise d'une pétition comprenant plus de

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

8 SEPTEMBRE 2014

Mme Rosa	292 signatures électronique Voulons-nous un condominium au centre du village
Dominique Cyr	Comment un tel projet attirera-t-il des jeunes familles
Jacques Campbell	Les 294 signatures sont-elles de North Hatley
Hugh Gwyn	J'espère que c'est la dernière fois qu'on fait une distinction entre les citoyens résidents ou non
Michael Grayson	Accès à l'étude de circulation Est-ce que la citation dans la Tribune est juste
Anne Mc Cormick Colin Dobell	Avez-vous parlé avec les gens d'Ayer's Cliff Qu'arrivera-t-il si le promoteur manque de fonds pour compléter le projet
Gaétanne Ferron	Est-ce que la municipalité prévoit embaucher un chargé de projet pour analyser le projet
Carrol Haller	North Hatley est reconnue comme elle est
Sophie Gagnon	Règlements patrimoniaux sont-ils en vigueur
Nicole Benoit	Ponceau à fermer de la zone inondable
Donald Watt	Aucune possibilité pour les résidents d'avoir une assurance pour les inondations
Danielle Valcke	L'eau va-t-elle augmenter (Niveau du lac)
Dominique Cyr	Étapes à venir (projet)
Paul St-Pierre	Résolution présentée à la MRC ce soir
John LeBaron	La Ville était une agence de marketing pour le promoteur
Robert Wulff	Manque d'informations pour avoir une opinion
Michael Rochette	Défaut d'avis de convocation assemblée extraordinaire
Jane Meagher	Étude de marché par RCGT disponible
Donald Watt	Pas d'étude pas de PPU
Paul St-Pierre	Réduction de taxes
Stephen Stafford	Le conseil a-t-il eu accès aux études
Jean Vanaise	Perte de Mont-Joye a réduit l'occupation en hiver
Peter Cunningham	Patrimoine paysager – combien d'arbres seront coupés
Malcom Berlyn	Espère que la ville prendra les moyens pour critiquer les études
Morgan Quinn	Plan stratégique –Town Square – Créer un groupe de travail pour construire un noyau villageois
Jacques Campbell	Activité pour aider le secteur commercial

2014-09-08.05

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2014

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 août 2014 et de la séance extraordinaire du 2 septembre 2014 soient adoptés tel que présentés.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

8 SEPTEMBRE 2014

2014-09-08.06

CORRESPONDANCE

La liste de correspondance a été remise aux membres du conseil.

2014-09-08.07

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 AOÛT 2014

Le directeur général dépose aux membres du conseil l'état des revenus et dépenses au 31 août 2014.

2014-09-08.08

TRANSFERT DU SURPLUS AFFECTÉ AU SURPLUS LIBRE

ATTENDU QUE la municipalité a créé dans les années antérieures un surplus réservé pour l'acquisition d'immobilisation;

ATTENDU QUE la municipalité a acquis de nombreuses immobilisations au cours des dernières années et que les résolutions d'appropriation de ce surplus réservé n'ont jamais été consignées aux procès-verbaux;

ATTENDU QUE les immobilisations ont plutôt été financées par les activités de fonctionnement;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

DE transférer ce surplus réservé au montant de 27 914 \$ au surplus non affecté.

ADOPTÉE

2014-09-08.09

TRANSFERT DU SOLDE DISPONIBLE DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 392

ATTENDU QUE la municipalité a un solde disponible de financement sur le règlement d'emprunt 392 au montant de 7 187 \$;

ATTENDU QUE la dette rattachée à ce solde disponible est complètement remboursée depuis quelques années;

ATTENDU QUE conformément à l'article 8 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux, ce solde disponible de règlement d'emprunt doit être versé au fonds général de la municipalité;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

DE transférer le solde disponible de règlement d'emprunt du règlement 392 au montant de 7 187 \$ au surplus non affecté.

ADOPTÉE

2014-09-08.10

TRANSFERT DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NO 2009-531 ET 2010-549 POUR COUVRIR LE SERVICE DE LA DETTE

ATTENDU QUE la municipalité dispose de soldes disponibles de règlement d'emprunt importants relativement aux règlements d'emprunts 2010-549 et 2009-531;

ATTENDU QUE conformément à l'article 8 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux, les soldes disponibles de règlements d'emprunt peuvent être affectés au paiement des échéances annuelles pour le remboursement de l'emprunt correspondant, en capital et intérêts;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'approprier une somme équivalente au remboursement annuel, en capital et intérêts, à la charge de la municipalité des dettes relatives aux règlements 2010-549 et 2009-531.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

8 SEPTEMBRE 2014

2014-09-08.11

AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

ATTENDU QUE le budget a été adopté le 16 décembre 2013;

ATTENDU QUE des corrections sont nécessaires pour la suite des opérations;

ATTENDU le rapport présenté par le directeur général;

**SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

D'adopter les amendements budgétaires suivants :

Poste	Description	Amendement au budget - 2014			Remarques
		Budget original	Modification	Nouveau budget	
Revenus					
01-242-00-000	Droits de mutation	35 000 \$-	20 000 \$-	55 000 \$-	
01-249-00-003	Services rendus	1 000 \$-	5 000 \$-	6 000 \$-	
01-279-00-015	Dons RIPI Fête du Canada	- \$	9 550 \$-	9 550 \$-	Feux artifices
	Sous total		34 550 \$-		
Conseil					
02-110-00-131	Rémunération conseil	27 000 \$	2 500 \$-	24 500 \$	
	Sous total		2 500 \$-		
Administration générale					
02-130-00-414	Informatique	14 500 \$	6 000 \$	20 500 \$	
02-130-00-516	Location équipement de bureau	1 000 \$	6 000 \$	7 000 \$	Achat du photocopieur
02-190-00-142	Heures supp. - Maintenance	1 484 \$	1 500 \$	2 984 \$	Inondations
02-190-00-522	Ent. et rép. bâtiments	1 000 \$	33 000 \$	34 000 \$	Travaux aux ateliers des travaux publics + compresseur
	Sous total		46 500 \$		
Sécurité civile					
02-230-00-419	Sécurité civile urgence	10 000 \$	12 000 \$	22 000 \$	Inondations et verglas
02-230-00-670	Sécurité civile - Fourniture	100 \$	7 500 \$	7 600 \$	
	Sous total		19 500 \$		
Voirie					
02-320-00-142	Heures supp. Voirie	6 490 \$	5 000 \$	11 490 \$	Inondations
02-320-00-625	Asphalte voirie été	5 000 \$	- \$	5 000 \$	
02-320-00-650	Vêtements, chaussure -voirie	1 500 \$	500 \$	2 000 \$	
02-320-01-521	Balayage de rue	500 \$	2 000 \$	2 500 \$	
02-330-00-443	Enlèvement de la neige	4 000 \$	14 000 \$	18 000 \$	Verglas
02-330-00-525	Entr. Véhicules voirie hiver	27 335 \$	5 000 \$	32 335 \$	
02-330-00-631	Essence huile - Voirie hiver	12 000 \$	9 000 \$	21 000 \$	
02-355-00-412	Cour municipale	4 000 \$	- \$	4 000 \$	Année précédente
	Sous total		35 500 \$		
Hygiène					
02-412-00-142	Heures supp. Eau potable	5 750 \$	5 000 \$	10 750 \$	Inondations
02-412-00-521	Contrat / filtration	15 000 \$	7 500 \$	22 500 \$	
02-412-00-635	Prod chimiques - eau potable	1 000 \$	1 000 \$	2 000 \$	
02-413-01-526	Entretien pompes aqueduc	5 000 \$	2 000 \$	7 000 \$	
02-414-00-142	Heures supp. - Eau usée	3 338 \$	1 050 \$	4 388 \$	Inondations
02-414-01-446	Boues -matières résiduelles	- \$	13 000 \$	13 000 \$	
02-414-01-635	Produits chimiques épuration	5 000 \$	4 000 \$-	1 000 \$	
02-415-01-526	Ent. poste de pompage / égout	5 000 \$	10 000 \$	15 000 \$	fuite au poste no 1
	Sous total		35 550 \$		
Urbanisme					
02-610-00-411	Urbanistes	25 000 \$	7 000 \$-	18 000 \$	
	Sous total		7 000 \$-		
Parc et terrains de jeux					

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

8 SEPTEMBRE 2014

02-701-50-141	Heures supp. Parcs	13 743 \$	1 000 \$	14 743 \$	Inondations
02-701-91-959	Contribution autres loisirs	4 200 \$	6 300 \$	10 500 \$	Feux artifices

Sous total 7 300 \$

Intérêts

02-921-09-840	Règl 531 Jackson Préco - intérêts	9 374 \$	9 374 \$-	- \$	Remboursement à partir du surfinancement
02-921-10-840	Règl 531 Jackson - intérêts	14 715 \$	14 715 \$-	- \$	Remboursement à partir du surfinancement
02-921-14-840	Règl 549-553 Préco - intérêts	5 228 \$	5 228 \$-	- \$	Remboursement à partir du surfinancement
02-921-16-840	Règl 549-553 PHW- intérêts	39 841 \$	39 841 \$-	- \$	Remboursement à partir du surfinancement

Sous total 69 158 \$-

Frais de financement

03-310-10-000	Règl 531 Jackson Préco - capital	25 100 \$	25 100 \$-	- \$	Remboursement à partir du surfinancement
03-310-11-000	Règl 531 Jackson - capital	39 400 \$	39 400 \$-	- \$	Remboursement à partir du surfinancement
03-310-12-000	Règl 549-553 Préco - Capital	10 510 \$	10 510 \$-	- \$	Remboursement à partir du surfinancement
03-310-13-000	Règl 549-553 PHW- capital	80 090 \$	80 090 \$-	- \$	Remboursement à partir du surfinancement

Sous total 155 100 \$-

03-510-00-000	Surplus ou déficit anticipé		123 958 \$-		
---------------	-----------------------------	--	-------------	--	--

ADOPTÉE

2014-09-08.12

CONTRIBUTION DE LA MUNICIPALITÉ À LA COLLECTE DE FONDS DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX ROUGE

ATTENDU QUE pour que la Société Canadienne de la Croix-Rouge puisse prendre les dispositions nécessaires en vue de s'acquitter des responsabilités visées par la présente entente et de participer à l'établissement d'une culture de sécurité civile au Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité accepte de participer à chaque année à la collecte de fonds de la Société Canadienne de la Croix-Rouge ceci afin de contribuer au financement du développement et du maintien des ressources de la Société Canadienne de la Croix-Rouge;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à verser un montant annuel équivalent à 0,13 \$ par habitant à la campagne de collecte de fonds de la Société Canadienne de la Croix-Rouge. Le versement se fera dans les 30 jours suivant la signature de ladite entente et par la suite à chaque année pour la durée de l'entente. Pour les municipalités de moins de 1300 habitants, un montant fixe de 150 \$ est demandé pour l'année 2014, un montant fixe de 150 \$ est demandé pour l'année 2015 et un montant fixe de 150 \$ est demandé pour l'année 2016;

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE PAR MICHAEL PAGE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter l'entente proposée par la Société Canadienne de la Croix-Rouge;

D'autoriser le maire et le directeur général à signer tout document pour mettre en vigueur cette résolution;

D'autoriser la contribution financière de 150 \$ demandée pour l'année 2014, 150 \$ pour l'année 2015 et 150 \$ pour l'année 2016.

ADOPTÉE

2014-09-08.13

RÉSOLUTION AUTORISANT L'ENTENTE DE RÈGLEMENT HORS COUR DANS LE DOSSIER NUMÉRO 450-17-003425-098 DE LA COUR SUPÉRIEURE, DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS

ATTENDU la poursuite encourue dans le dossier Village de North Hatley c. Sintra inc., portant le numéro 450-17-003425-098 de la Cour supérieure du district de Saint-François;

ATTENDU l'offre de règlement formulée par la défenderesse Sintra inc. à nos procureurs;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

8 SEPTEMBRE 2014

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS:

QUE le conseil municipal autorise le règlement hors Cour dans le dossier de Village de North Hatley c. Sintra inc., portant le numéro 450-17-003425-098, et ce, conformément au document intitulé « Transaction » préparé dans le cadre dudit règlement hors Cour;

QUE le conseil municipal autorise le maire, monsieur Michael Page, et le directeur général, monsieur Léonard Castagner, à signer, pour et au nom du Village de North Hatley, le document intitulé « Transaction » préparé dans le cadre de ce règlement hors Cour, le tout donnant effet à la présente.

ADOPTÉE

2014-09-08.14

MANDAT AU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE – TOWNSHIPPER’S DAY

ATTENDU QUE le conseil municipal a créé le comité de développement durable;

ATTENDU QUE le conseil peut confier des mandats à ses comités;

ATTENDU que le Canada aura 150 ans d’existence en 2017;

SUR PROPOSITION FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley demande au comité de développement durable d’entreprendre les démarches pour organiser les journées «Townshipper’s day» à North Hatley à l’occasion du 150^{ième} anniversaire de la fondation du Canada, en 2017.

ADOPTÉE

2014-09-08.15

ACCEPTATION DES COMPTES

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D’accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 8 septembre 2014 par le Service de trésorerie :

Comptes réguliers au 8 septembre 2014 :	121 515,60 \$
Paiement par prélèvement :	41 758,71 \$

ADOPTÉE

2014-09-08.16

DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000 \$

SUR PROPOSITION FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D’autoriser les achats suivants :

FOURNISSEURS	DATE	FACTURE	MONTANT
JEAN-PIERRE LE GRAND			
SITE INTERNET	28 août 2014	1803B	5 094,54 \$
		TOTAL	5 094,54 \$
			Taxes incluses
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON			
MISSION D’AUDIT 2013	05-juin-14	FAC 1010655	8 048,25 \$
ASSISTANCE COMPTABLE	22-août-14	FAC 1043025	4 599,00 \$
		TOTAL	12 647,25 \$
			Taxes incluses

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

8 SEPTEMBRE 2014

TARDIF DIESEL INC.

ENT. CAMION FORD 2006
ENT. CAMION FORD 2009

31-juil-14	225220	316,18 \$
20-août-14	226058	8 216,44 \$
	TOTAL	8 532.62 \$
		Taxes incluses

ADOPTÉE

2014-09-08.17

VARIA

2014-09-08.18

PÉRIODE DE QUESTIONS

Michael Rochette	Réserver 1 ^{ère} période question pour ordre du jour et 2 ^{ème} pour autres sujets Valeur de l'entente avec Sintra
Paul St-Pierre	Internet raison dépenses de 5 500 \$
Jacques Campbell	Rencontre avec les commerçants sur la taxe pour immeuble non résidentiels
Mme Bean	Plan de protection civile Calendrier des travaux eau potable
Michael Rochette	Mesures pour le remplacement du directeur général
Carrol Haller	Possibilité de prolongement de contrat du directeur général Expo des voitures sera reconduite en 2015 Procédure de réponse aux questions posées par le courriel communication Contrat de la marina signé

2014-09-08.19

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21 h 05 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

Que la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Léonard Castagner
Directeur général et secrétaire trésorier

Je, Michael Page, atteste que
la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient au
sens de l'article 142 (2) du Code municipal.